

Étude du nombre d'embarcations de pêche côtière aux Fidji¹

Robert Gillett²



Différentes embarcations de pêche côtière de petite taille au port de Lautoka (Fidji). (Crédit photo : R.E. Gillett)

Le nombre de navires de pêche, une donnée importante

Il est important d'estimer le nombre de navires qui pratiquent la pêche côtière dans un pays tel que les Fidji, et, ce, pour plusieurs raisons. Il est généralement admis qu'une bonne connaissance des pêcheries est essentielle pour en assurer une gestion efficace – et le nombre de navires est une donnée importante à cet égard. Par ailleurs, l'effort de pêche est souvent crucial pour déterminer quand et où des mesures de gestion sont opportunes. Dans de nombreuses îles du Pacifique, où il est difficile à quantifier (par exemple en jours-personnes), le nombre de navires qui pratiquent la pêche pourrait donner une idée approximative de l'effort de pêche. Le fait est qu'il est bien plus facile de compter des embarcations que des journées de pêche ou même des pêcheurs. Par le passé, le ministère fidjien des Pêches a, à plusieurs reprises, subventionné de petites embarcations de pêche ou fait don de navires. À l'avenir, il serait judicieux de connaître le nombre actuel de navires et leur répartition géographique avant d'en augmenter le nombre. Parmi les autres raisons qui justifient de connaître le nombre de navires, on peut citer les suivantes :

- La répartition des navires est également très utile pour cibler d'autres initiatives prises par le ministère des Pêches, telles que l'établissement de centres de services aux pêcheurs, la promotion d'association de pêcheurs et l'organisation de formations de garde-pêche.

- Lors de l'évaluation des conséquences des catastrophes naturelles et des efforts de relèvement qui s'ensuivent, alors qu'une grande attention est accordée aux navires de pêche, il est extrêmement difficile de quantifier les pertes réelles sans connaître leur nombre avant la catastrophe.
- À certains égards, les efforts de surveillance des pêches et d'application de la réglementation pourraient être plus efficaces si les opérations visaient des zones présentant une forte densité de navires.

Le nombre de navires de pêche côtière aux Fidji est très incertain. Bien que les navires de pêche doivent en principe être immatriculés auprès du ministère des Pêches, cette règle s'applique uniquement aux navires commerciaux (et ne concerne donc pas ceux utilisés à des fins de pêche vivrière). Autre complication, une proportion inconnue mais probablement importante des navires de pêche côtière commerciale aux Fidji ne sont pas immatriculés.

À propos de cette étude

Cette brève étude théorique a été réalisée avec le soutien financier de la Fondation Packard, fin mai et début juin 2020. Elle visait à estimer le nombre approximatif de petites embarcations de pêche dans le pays et, dans un second temps, à examiner des mécanismes susceptibles de fournir de meilleures estimations.

¹ Le compte rendu intégral de cette étude est disponible sur demande à l'adresse gillett@connect.com.fj.

² Directeur de Gillett, Preston and Associates.

Les termes suivants ont été définis aux fins de la présente étude :

- La « pêche côtière » est synonyme de « pêche littorale » et désigne les activités de pêche menées sur des récifs, dans des lagons et jusqu'à 10 kilomètres des côtes.
- Les « petites embarcations de pêche » désignent de manière générale les embarcations dont la longueur n'excède pas 10 mètres. Concrètement, cette définition inclut la quasi-totalité des navires utilisés à des fins de pêche en mer aux Fidji, à l'exception de ceux qui pratiquent la pêche à la palangre et des navires de plus grande taille qui pratiquent la pêche sur les tombants profonds.

Documentation existante sur le nombre de navires

Le ministère des Pêches immatricule les navires commerciaux, et des informations sur leur nombre apparaissent dans certains de ses rapports annuels. Des informations portant sur les quatre divisions géographiques des Fidji ont été publiées pour la dernière fois en 2008, lorsque le rapport annuel indiquait 1 276 navires de pêche immatriculés. Selon plusieurs sources, le nombre de petites embarcations de pêche (y compris les embarcations commerciales non immatriculées et celles utilisées à des fins de pêche vivrière) serait en réalité bien plus élevé.

Il existe d'autres estimations du nombre de petites embarcations de pêche aux Fidji (accompagnées ici de commentaires en italique) :

- Selon une étude sur la sécurité en mer de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) datée de 1991 (McCoy 1991), le pays comptait environ 1 600 embarcations de pêche motorisées de moins de 10 mètres de long, dont 450 à moteur in-bord, et 400 embarcations non motorisées. *Étant donné que cette étude a été menée aux Fidji sur une période de quelques jours seulement et portait en premier lieu sur la législation relative à la sécurité en mer, il est possible, au vu du grand nombre d'embarcations non motorisées estimé par M. McCoy, que le nombre d'embarcations découle d'estimations établies par le personnel de la Division des pêches de la FAO, et non du système d'immatriculation des navires de la Division.*
- On peut lire dans une étude du secteur halieutique (Hand et al. 2005) de la Banque asiatique de développement : À ce jour, on estime que 895 navires pratiquent la pêche à petite échelle dans le pays, pour la plupart des petites embarcations d'environ 4,5 mètres de long, bien qu'un petit nombre de navires de pêche au vivaneau en eau profonde et de pêche thonière à petite échelle soient également en activité (entre 6 et 10 environ). *Bien que j'aie participé à cette étude, j'ignore d'où Tony Hands tient ces chiffres. Tony n'avait qu'une expérience limitée aux Fidji et n'a certainement pas recensé lui-même les navires. Le rapport annuel du service des pêches pour l'année 2005 fait état d'un nombre de navires bien plus important que les 895 mentionnés dans l'étude.*
- Un projet de la Communauté du Pacifique visant à mettre en place un système d'immatriculation des petites unités de pêche (Welch 2016) estimait qu'il existait plus de 1 500 embarcations de moins de 15 mètres. *D. Welch n'a pas recensé les navires lors de son court séjour aux Fidji, de sorte que ce chiffre provient probablement du ministère des Pêches.*

Le rapport classe les pirogues dans la catégorie des petites unités de pêche, alors qu'elles ne sont habituellement pas utilisées pour pêcher aux Fidji.

- Dans une étude du Fonds mondial pour la nature sur les marchés aux poissons dans la Division occidentale, E. Takali (2018) avance le nombre d'environ 666 navires de pêche immatriculés dans la province de Ba. *Les données du bureau de la Division occidentale du ministère des Pêches font état de 490 navires de pêche immatriculés dans l'ensemble de la Division occidentale (qui comprend la province de Ba et deux autres provinces) en 2018, ce qui porte à croire qu'il existe un écart relativement important entre le nombre de navires de pêche immatriculés et leur nombre réel.*

Si ces informations ne s'avèrent pas particulièrement utiles pour estimer le nombre actuel de petites embarcations de pêche aux Fidji, elles confirment qu'il est difficile d'estimer le nombre de navires dans le pays.

Autres moyens d'estimer le nombre de navires

Durant l'étude, plusieurs moyens d'estimer le nombre de navires ont été étudiés, à savoir : 1) utilisation d'images Google Earth, 2) radar à grande longueur d'onde embarqué sur satellite, 3) télédétection laser (LIDAR) aérienne, 4) estimation du nombre de navires non immatriculés par le personnel du ministère des Pêches, 5) connaissances des constructeurs d'embarcations, 6) mon expérience personnelle des villages côtiers fidjiens et 7) exploitation des données d'évaluation des cyclones.

Google Earth cartographie la Terre en superposant sur un globe 3D des images satellite, des photographies aériennes et des données obtenues grâce à des systèmes d'information géographique, ce qui permet aux utilisateurs d'observer des villes, des paysages et divers objets (fig. 1). Au début de cette étude, son utilisation semblait très prometteuse et des exercices ont été menés en vue de tester ce potentiel par le biais d'une vérification sur le terrain. Il est ressorti de ces activités que l'utilisation de Google Earth aux fins du recensement des petites embarcations de pêche pose plusieurs difficultés, la plus importante étant l'impossibilité de comptabiliser les navires rangés sous des arbres.

D'autres formes de technologie aérienne pouvant éventuellement être utilisées en vue de compter les caboteurs ont été examinées dans le cadre de cette étude : des systèmes spatioportés (radar à grande longueur d'onde) et aéroportés (LIDAR). Il est apparu que, si plusieurs formes de technologie aérienne sont très prometteuses aux fins du recensement des navires de pêche côtière, aucune ne semble actuellement en état d'être exploitée par le personnel du ministère des Pêches.

Les autres méthodes employées dans le cadre de cette étude en vue d'estimer le nombre de navires se sont avérées plus prometteuses (tableau 1). Les chiffres obtenus avec ces quatre approches semblent, dans une certaine mesure, converger. En exploitant le tableau 1 de manière sélective, on peut estimer que les Fidji comptent approximativement 3 800 petites embarcations de pêche.

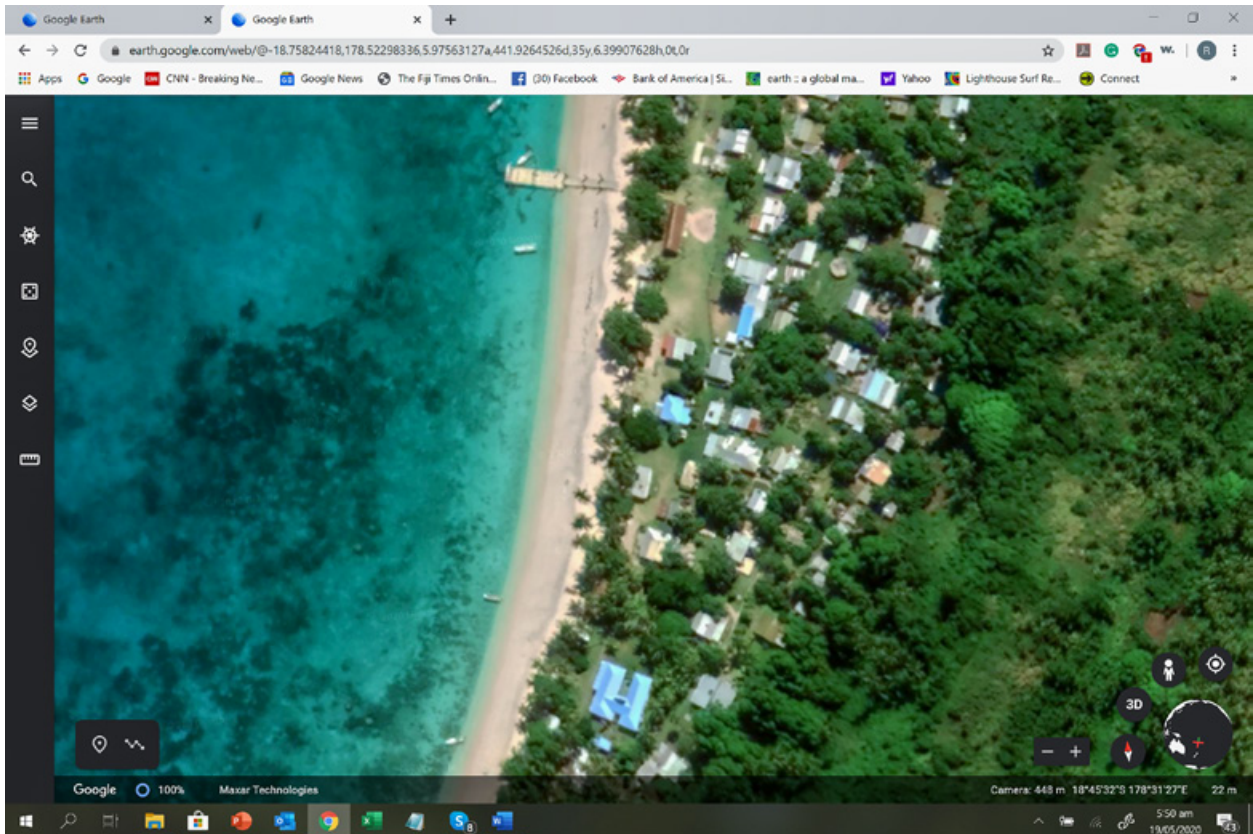


Figure 1. Image Google Earth sur laquelle apparaissent cinq embarcations ancrées à Dravuni, Kadavu (Fidji).

Tableau 1. Autres méthodes employées pour estimer le nombre d'embarcations de pêche côtière aux Fidji.

Méthode	Estimation du nombre d'embarcations	Observation
D'après l'expérience des cadres du ministère des Pêches dans les divisions géographiques, le nombre réel d'embarcations de pêche en activité est deux à trois fois supérieur au nombre d'embarcations immatriculées.	Entre 2 552 et 3 828 embarcations en 2008	Le nombre d'embarcations immatriculées a été indiqué dans un rapport annuel pour la dernière fois en 2008 (1 276 embarcations immatriculées dans les quatre divisions).
Estimations combinant les données de production des constructeurs fidjiens et de longévité des embarcations	Environ 3 000 embarcations en fibre de verre et plusieurs centaines d'autres	Les estimations du nombre de navires importés et construits par des particuliers ne sont que des hypothèses peu fondées.
Mon expérience d'observation du nombre d'embarcations sur la plage ou au mouillage à proximité de villages côtiers dans pratiquement tout le pays	3 400 embarcations	Quatre embarcations en moyenne par village côtier, pour 850 villages côtiers aux Fidji.
Estimation, dans une étude postcyclonique, du nombre d'embarcations avant le cyclone	4250 embarcations	L'étude faisait état de 774 embarcations réparties dans 154 villages (moyenne de cinq par village). Cette moyenne est multipliée par les 850 villages côtiers que comptent les Fidji. Le nombre moyen d'embarcations par village pourrait être biaisé par la grande concentration observée dans la province de Ba.

Cette estimation pourrait s'avérer très inexacte en raison des faiblesses que présentent les méthodes employées. La combinaison de données (et d'estimations) de différentes années est particulièrement problématique, de même que la question des navires inutilisés ou utilisés à d'autres fins (transport, tourisme). Il s'agit toutefois de la seule estimation disponible des dernières années, et elle est 4,7 fois supérieure au nombre de petites embarcations de pêche estimé dans le cadre d'une étude du secteur halieutique datée de 2005 (Hand *et al.* 2005).

Perspectives

L'étude conclut que les solutions les moins onéreuses et les plus pratiques permettant de mieux estimer le nombre de navires consisteraient à intégrer des questions sur leur nombre dans les différents recensements démographiques et/ou agricoles, comme cela a été fait dans d'autres pays insulaires océaniques tels que les Îles Cook et Vanuatu. À cet effet, les agents des pêches doivent anticiper et participer aux réunions de planification des recensements des bureaux nationaux de la statistique afin de veiller à ce que ces dispositifs recueillent les informations souhaitées.

Bibliographie

- Gillett R. 2020. Estimating the number of coastal fishing vessels in Fiji. Gillett, Preston and Associates for Fiji's Ministry of Fisheries. 20 p.
- Hand T., Davis D. and Gillett R. 2005. Republic of the Fiji Islands: Fisheries sector review. Manila, Philippines: Asian Development Bank. 95 p.
- McCoy M. 1991. Safety at sea in Pacific Island fisheries. Suva: Food and Agriculture Organization/United Nations Development Programme Regional Fisheries Support Programme. 75 p.
- Takali E. 2018. Western Division market field data collection [Tavua – Nadi] marine fish movement within the Province of Ba. Suva: World Wildlife Fund – Pacific. 12 p.
- Welch D. 2016. A small-scale vessel registration system for Pacific Island countries and territories. Noumea, New Caledonia: Pacific Community. 14 p.